

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 16 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15      Quorum : 8      Présents : 12      Votants : 15      Procurations : 3

Date de convocation : 10 octobre 2024

Date d'affichage : 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Michèle BARASCUD, Sabine THOMAS, Yvan BOUAT

Représentés :

- Virginie GOVIGNON par Paulette FOURNIER,
- Jean-François GALLIARD par Yvan BOUAT,
- Lionel CAYRON par Jean-Pierre CHARALAMBOS

Objet : Subvention exceptionnelle

Délibération n° 2024-99

Vu la demande de l'association « Union des Commerçants et Artisans »,

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'association « Union des Commerçants et Artisans » de Nant sollicite auprès de la commune une subvention exceptionnelle de 500 € afin de couvrir partiellement ou totalement les frais du concert organisé cet été..

Il est proposé la somme de 500 € à condition que les justificatifs de dépenses soient fournis.

OUI cet exposé, le Conseil municipal :

- **Adopte** l'attribution de 500 € à l'association « Union des Commerçants et Artisans »,

**Délibération adoptée à 15 voix pour.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 16 octobre 2024.

Le secrétaire de séance  
Alain DELMAS

Le Maire,  
Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : ..... 22 OCT. 2024 .....

Publié le : ..... 22 OCT. 2024 .....